150e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FFCAM : UNE BELLE DYNAMIQUE ET UNE NOUVELLE PRÉSIDENCE

La Fédération française des clubs alpins et de montagne a tenu ce samedi 21 janvier sa 150ème assemblée générale. 230 personnes ont assisté à cet événement organisé par le Club alpin du Mans au sein du Palais des Congrès et de la Culture. 176 délégués, représentant 143 clubs et 32 comités, ont assisté à cette journée importante dans la vie associative de la Fédération, qui s'enrichit d'année en année : **plus de 18 000 fonctions sont occupées actuellement par 9 000 bénévoles** passionnés, dans la France entière.

Ouverture de la 150ème Assemblée générale de la FFCAM, le samedi 21 janvier au Palais des Congrès et de la Culture du Mans. Crédit : Pascal Cadiou / FFCAM

ACCEDEZ AU KIT PRESSE

UN BILAN QUI TRADUIT UNE RÉELLE ATTRACTIVITÉ, UNE BELLE VITALITÉ ET LA BONNE SANTÉ DE LA FÉDÉRATION !

Lors du bilan de la saison marquée par la présidence par intérim de Bénédicte Cazanave depuis avril 2022 suite au renoncement de Nicolas Raynaud à cette fonction, de très bons indicateurs ont été présentés, tant sur les activités - avec en particulier 303 écoles réunissant près de 18 000 jeunes - que sur les formations : 12 000 licenciés formés en 2022. **L'attractivité de la FFCAM, qui poursuit la mise en place du projet fédéral « L'Esprit Club alpin – Horizon 2024 », a été soulignée avec 18 associations sportives qui ont rejoint la fédération en 2022.** Celle-ci comptait au terme de l'exercice 2021-2022, **100 000 licences et 42% de femmes.**

Concernant le parc de 120 refuges et chalets, le maintien d'un très fort niveau d'investissement de plus de 5,4 millions d'euros a permis d'achever la réhabilitation de quatre refuges majeurs (Campana de Cloutou, le Couvercle, la Pointe Percée et Vénaisaque), mais aussi d'engager ou **planifier de nombreuses opérations** comme le lac du Pavé (Hautes-Alpes), Arémoulit (Pyrénées), la Lavey (Écrins) ou encore le Sancy (Massif Central).

DE NOMBREUSES PERSONNALITÉS ÉTAIENT PRÉSENTES

Olivier Sasso (**conseillé départemental de la Sarthe**, vice-président de la commission vie associative, culture, sport tourisme et patrimoine) a souligné le rôle primordial des montagnards quant à la protection de l'environnement : *"Je suis convaincu que voir activités sont essentielles, majoritairement au plus près de la nature. Vous êtes des lanceurs d'alerte, quand vous êtes sur le terrain et que vous faites des photos, partagées, qui montrent "l'avant" et "l'après" ; on voit alors l'importance de l'urgence climatique !"*. Nordine Arik (**adjoint au Maire du Mans, délégué aux Sports et aux Activités sportives**) et Pascal Lemeunier (**président du Comité olympique et sportif départemental de la Sarthe**), mais également Bénédicte Hermelin (directrice générale de **France nature environnement**), Brigitte Soulary (présidente de la **Fédération française de randonnée pédestre**), et Alain Carrière (président de la **Fédération française de montagne et d'escalade**) nous ont fait l'honneur de leur présence.

NOUVELLE PRÉSIDENCE

Bénédicte Cazanave n'ayant pas souhaité poursuivre cette mission, c'est **Rémy Mullot** qui a été élu président lors de ce rassemblement, **en proposant d'engager la fédération vers une innovation de sa gouvernance : la co-présidence. Ce nouveau fonctionnement sera mis en place prochainement.**

Rémy Mullot, nouveau président de la FFCAM, élu lors de la 150ème Assemblée générale de la fédération. Crédit : D.R

Rémy Mullot : le goût de transmettre…

Agé de 59 ans, membre du Club alpin Rochelais, le nouveau président de la FFCAM est passionné de longue date par la montagne : *"J'ai été élevé à "la sauce montagne,* raconte-t-il, *en regardant quand j'étais enfant les cartes sur lesquelles il y a avait des refuges CAF qui me faisaient rêver."*

Un jour de 2005, cet enseignant chercheur, professeur des universités, lecteur passionné de Rebuffat et de littérature alpine, franchit la porte du Club alpin Rochelais. *"J'ai toujours eu la volonté d'aller vers l'alpinisme*". Au fil des années, il va progresser dans sa pratique de l'alpinisme et de l'escalade, puis de pratiquant, va devenir encadrant et instructeur en alpinisme. *"J'aime transmettre, former, que ce soit dans mon métier ou en montagne. Mon plus grand bonheur est de voir des membres du club revenir d'une course d'alpinisme qu'ils n'auraient pas pu faire seul avec le sourire jusqu'aux oreilles !"*

Délégué technique territorial alpinisme en Nouvelle Aquitaine, très investi dans la formation des pratiquants, il va peu à peu s'investir dans les sphères fédérales : après avoir été membre de la commission nationale d'alpinisme où il travaille en particulier sur le "livret alpinisme", il intègre en 2017 le comité directeur fédéral et, après quelques mois, est nommé vice-présidents, s'attachant depuis à faire évoluer le système fédéral… de formation !

Louna Ladevant lors de la 2ème étape de la Coupe du monde d'escalade sur glace à Champagny-en-Vanoise Crédit : UIAA / Nils Paillard / ffme.fr

La FFCAM est officiellement délégataire de l'escalade sur glace !

L'escalade sur glace est désormais reconnue en France comme une discipline sportive à part entière et par arrêté, **le ministère des Sports a créé et octroyé à la FFCAM la délégation sportive pour cette activité.** Une délégation sportive constitue une reconnaissance et un engagement mutuel entre l'Etat et une fédération pour développer et organiser une pratique sportive. La fédération délégataire se voit ainsi confier deux missions principales : édicter les règles techniques propres à l'activité concernée et organiser les compétitions pour la délivrance des différents titres de champion (international, national, régional ou départemental). **L'obtention de cette délégation est le résultat d'un long travail collectif de plus de dix années et de la mobilisation totale des élus de la fédération, des cadres de la direction technique nationale, des athlètes, des organisateurs d'événements, de certaines collectivités et stations de ski** qui ont agi chacun à leur échelle ces dernières années… (+ d'info cf CP délégation LIEN)

Labels et Huit d'Or : mises en valeurs d'actions exemplaires

Comme chaque année, les labels des Écoles d'escalade et d'aventure ont été décernés : 7 labels "Ecole d'escalade" et 2 labels "Ecole d'aventure" ont été attribués. **La FFCAM, qui place l'accès des jeunes à la montagne parmi ses priorités, compte 303 écoles d'escalade, d'aventure et de ski.**

Par ailleurs, **les Huit d'Or (trophées FFCAM de l'innovation et de la réussite)** ont été décernés. Ils **récompensent et mettent en valeur des actions exemplaires inédites, innovantes, développées au sein des clubs**, sections et comités de la FFCAM.

Leur but ? Favoriser la diffusion des bonnes pratiques entre les clubs et comités. 5 projets ont été récompensés :

- "Site des collectives" (Club alpine Annecy), pour la réalisation d'un site internet dédié aux sorties collectives ;

- "Refuges phare de l'environnement" (Club alpin Briançon), pour la mise en place d'un dispositif d'éducation à l'environnement au sein des refuges) ;

- "Makatea escalade", pour la création d'un Club alpin en Polynésie et l'accompagnement de l'activité escalade sur cet atoll ;

- "Handicaf Pic Saint Loup" (Club alpin Pic Saint Loup), pour la mise en place d'un dispositif « poussé » d'inclusion du public handicapé ;

- "Partenariat collège et CAF Cournon" (Club alpin Cournon), pour le développement d'un programme de formation des adhérents de demain.

Plus d'informations sur les Huit d'Or ici.

Bientôt 150 bougies !

En 2024, la FFCAM – héritière du Club alpin français, créé le 2 avril 1874 – fêtera son 150ème anniversaire (cette année sera aussi celle des Jeux Olympiques de Paris, et le 100ème anniversaire de ceux de Paris et de Chamonix). Tout au long de cette période exceptionnelle, la FFCAM organisera des manifestations diverses (culturelles, sportives, échanges, débats, congrès) dans toutes les régions et les territoires volontaires, afin de fêter cet événement majeur et de se propulser vers les prochaines décennies…

POUR RAPPEL : la FFCAM en chiffres

420 clubs et 53 comités territoriaux.

100 000 licences et 42% de femmes.

9 000 bénévoles assurant 18 200 fonctions.

34 collaborateurs, salariés ou cadres techniques sportifs détachés par le ministère chargé des sports.

120 refuges et chalets.

281 372 nuitées dans les refuges et chalets FFCAM.

5,4 millions d'euros d'investissement pour la rénovation du parc hébergements en 2022.

223 648 abonnés à nos réseaux sociaux en 2022 (soit une augmentation de 35,97%).

11 951 abonnements au magazine La Montagne et Alpinisme avec un lectorat réel bien plus important.

ACCEDEZ AU KIT PRESSE

OÙ RETROUVER LA FFCAM SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ?

CONTACT PRESSE

Céline Leclaire - Agence MRP

Tel: 06 73 13 72 37 - celine@morgan-rp.com

BASECAMP : Résidence les 3 Arcs – Arc 1600 – 73700 BOURG-SAINT-MAURICE

CITY SPOT : 20, rue Léon Jouhaux – 75010 PARIS

Vous êtes actuellement abonné(e) à notre liste de diffusion en tant que ,

se désabonner